

COLLÈGE F-X. VOGT		Année scolaire 2021-2022
Département de Français	SECOND CYCLE	SITUATION SCOLAIRE N°2 Mercredi, 20 octobre 2021.
<b>CONTROLE DE LITTÉRATURE</b> Niveau : 2 <sup>nde</sup> C      Durée : 2H		

**Texte :**

**L'équation du masque obligatoire.**

Pourtant exigée dans les espaces publics sur prescription du chef de l'Etat, cette protection est de plus en plus reléguée au second plan.

Le constat est tout aussi déplorable qu'il est vrai. Le port du masque pour certains, cache-nez pour d'autres, est de plus en plus négligé par les habitants de Yaoundé dans les espaces publics. Si la mesure interdisant la surcharge dans les taxis reste encore respectée, en moyenne, deux passagers sur les cinq (chauffeur et clients), qu'il est possible d'avoir à bord, arborant ce bout de tissu précieux qui couvre la bouche et le nez, et permet de se prémunir de la contamination au coronavirus. La même réalité saute aux yeux dans la plupart des rues de la ville et des bars. Hier, du carrefour de l'intendance à Yaoundé jusqu'au lieu-dit Casino, en passant par l'Avenue Kennedy et la rue principale du marché central, le masque est presque inexistant. Quand bien même certains commerçants et usagers le portent, c'est sous le menton qu'il est posé. Interrogé sur les raisons de cette négligence, Michel Kamga, vendeur à la sauvette explique : « Nous sommes fatigués de le porter. On ne respire pas bien avec et étouffons à la limite. » C'est pratiquement le même refrain pour bon nombre de vendeurs de téléphones, retrouvés à quelques mètres de là, à l'Avenue Kennedy, notamment.

En revanche, la surveillance reste de mise dans la plupart des espaces marchands, restaurants et parcs de loisirs privés à usage public de la place. Les affiches souvent collées aux différentes entrées le rappellent à suffisance : « Port du masque obligatoire », peut-on lire. Ici et là, des usagers ayant omis de porter leur cache-nez sont strictement interdits d'accès. (...)

Les raisons de ce relâchement sont diverses. D'aucuns estiment que la maladie est déjà vaincue, alors même que d'autres justifient ce laxisme par le fait qu'ils se sont déjà habitués à elle. D'autres encore en ont après le matraquage psychologique orchestré par les médias et affirment « c'est pour les Blancs ». Dans tous les cas, ceci se fait au mépris de la prescription du président de la République, qui a rendu obligatoire le port du masque dans l'espace public depuis le 13 avril 2020.

La communication du ministre de la décentralisation et du développement local (Mineddevel) jeudi dernier, dans le cadre de la réunion hebdomadaire d'évaluation de la stratégie gouvernementale de lutte contre le Covid-19, a pour objectif de recadrer les populations. Georges Elanga Obam est revenu sur la définition de la notion « d'espace public ». En privilégiant son volet juridique, le Mineddevel, a indiqué que ce concept représente l'ensemble des espaces destinés à l'usage de tous les citoyens, sans restriction. Il peut ainsi s'agir de tout espace de circulation ou de rassemblement (parcs, centres culturels, espaces marchands). Il s'agit également d'un espace en partage, disponible à l'usage de l'ensemble des publics et que nul ne peut s'approprier l'exclusivité.

Yvan BOUNOUNG, *Cameroon Tribune*, n° 12157 du 17 août 2020

**Travail à faire :**

- 1- Identifie le thème de ce texte en justifiant ta réponse. **(2pts)**
- 2- Détermine la thèse soutenue et la thèse rejetée par le locuteur. **(2pts)**
- 3- Étudie le système d'énonciation : ce texte est écrit à quelle personne ? quels sont les différents locuteurs ? relève quelques modalisateurs employés par le locuteur principal et dis ce que tu remarques. **(4pts)**
- 4- Relève les connecteurs logiques et dis quels liens (relations) ils établissent entre les mouvements du texte. **(4pts)**
- 5- Soit le paragraphe II du texte : identifie l'idée principale, les idées secondaires, les exemples. **(8pts)**

Sujetexa.com